



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

revendications

Question écrite n° 75893

## Texte de la question

M. Jean-Claude Bateux attire l'attention de Mme la ministre de la défense et des anciens combattants sur la situation des combattants français qui, en 1956, étaient établis à Chypre en appui des forces aériennes lors de l'intervention franco-anglaise sur le canal de Suez. Aucune reconnaissance des services n'a jusqu'alors été établie pour ces soldats appelés, peu nombreux et qui n'étaient d'ailleurs pas volontaires. En conséquence, il lui demande quelles mesures peuvent être prises pour reconnaître le service rendu à la nation par ces jeunes appelés de 1956.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Bateux](#)

**Circonscription :** Seine-Maritime (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75893

**Rubrique :** Anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère interrogé :** défense et anciens combattants

**Ministère attributaire :** défense et anciens combattants

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 mai 2002, page 2453